

La formation duale: un gage de réussite – aussi pour les entreprises

Mirjam Strupler et Stefan C. Wolter

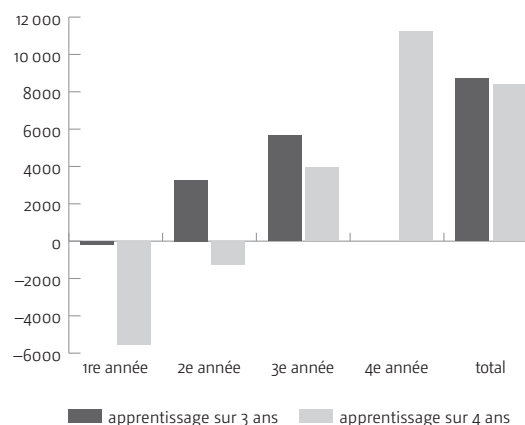
La troisième enquête coût/bénéfice de la formation des apprentis pour les entreprises suisses porte sur les contrats d'apprentissage de l'année 2009. Elle est consacrée, comme en 2000 et en 2004, à l'analyse du coût et du bénéfice que génère la formation professionnelle initiale dans les entreprises suisses. Cette étude s'appuie sur des informations recueillies à la fois auprès de plus de 2500 entreprises formatrices et auprès de quelque 10 000 entreprises ne proposant pas de places d'apprentissage. La confrontation des informations fournies par les entreprises formatrices et non formatrices permet de mieux comprendre la position des entreprises par rapport à la formation des apprentis et donc aussi d'envisager des mesures permettant d'assurer la continuité au niveau des places d'apprentissage sur le plan tant qualitatif que quantitatif.

Cette troisième étude permet d'aboutir à cinq enseignements:

Premièrement, les résultats des deux études précédentes sont confirmés dans la mesure où il ressort que les entreprises formatrices dégagent déjà un bénéfice net au cours de la période d'apprentissage. Au total, ce bénéfice net s'est élevé à 474 millions de francs pour l'année 2009 sur la base d'un investissement brut de 5,35 milliards de francs. Il résulte d'activités productives – corrigées des effets du renchérissement – stables (formations sur trois ans) voire en augmentation (formations sur quatre ans) du côté des personnes en formation et d'une diminution des coûts bruts du côté des entreprises. Autrement dit, la formation des apprentis s'est de nouveau avérée rentable pour les entreprises suisses, malgré les difficultés économiques et le contexte particulièrement volatil que nous connaissons. Comme c'était le cas pour les études précédentes, si la majorité des entreprises formatrices (environ deux tiers) ont dégagé un bénéfice net, d'autres en revanche ont réalisé un investissement net sur l'ensemble de la période d'apprentissage et ont donc eu à supporter des coûts nets pendant la formation. La plupart d'entre elles ont toutefois les moyens d'amortir ces coûts à court terme car

la formation des apprentis leur permet de faire des économies au niveau des coûts de recrutement et de mise au courant de nouveaux collaborateurs. Les entreprises comptant plus de 100 employés, souvent les premières à supporter des coûts nets à cause de la formation, ont économisé en 2009 pas moins de 16 000 francs en frais de recrutement et de mise au courant de personnel qualifié par personne en formation (gains d'opportunité sur le recrutement). Or, pour de nombreuses professions, l'importance de ces gains d'opportunité ne fera que croître étant donné l'évolution démographique et le risque de plus en plus pressant de pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

Bénéfice net en francs de la formation des apprentis selon la durée et l'année d'apprentissage, 2009



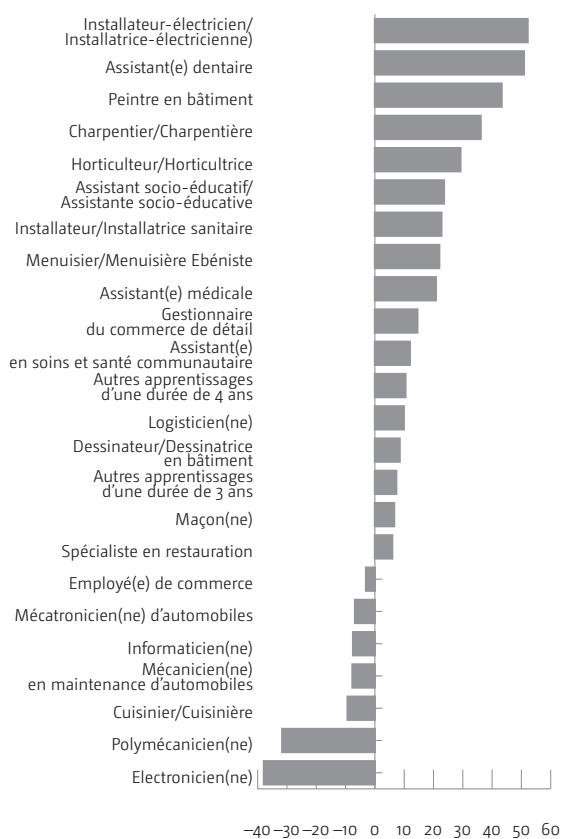
Deuxièmement, l'étude aboutit à de nouveaux résultats au niveau de l'interaction entre la formation en entreprise et la formation scolaire avec des conséquences pour les entreprises en termes de coûts de formation. La part plus importante de formation effectuée au sein de l'école professionnelle n'entraîne pas nécessairement un surcoût pour l'entreprise du fait des absences plus nombreuses des apprentis sur le lieu de travail. Lorsque des compétences, en principe transmises par les entreprises formatrices, sont acquises à l'école professionnelle, on peut y voir un gain d'efficacité en termes de formation, car l'entreprise formatrice fait davantage d'économies qu'elle ne perd d'activités productives. Pour aboutir à une interaction aussi efficace, il faut, d'une part, définir les compétences incombant aux écoles professionnelles et celles incombant aux entreprises formatrices et, d'autre part, décider du moment à partir duquel il s'agit de les enseigner. Les économies réalisées par les entreprises sont les plus impor-

tantes lorsque le transfert partiel des activités de formation vers les écoles professionnelles intervient au début de la période d'apprentissage, c'est-à-dire au moment où les apprentis ne sont pas encore rentables. La diffusion de plus en plus large de modèles scolaires dégressifs parmi les formations en apprentissage va globalement dans la bonne direction.

Troisièmement, cette troisième étude sur les coûts et les bénéfices donne pour la première fois des chiffres complets se rapportant à l'ensemble de la période d'apprentissage au cours de laquelle les activités d'enseignement ont eu lieu conformément à l'ordonnance sur la formation professionnelle relative à la nouvelle formation commerciale de base (NFCB). Par rapport à celle présentée dans l'étude effectuée en 2000, la formation commerciale est devenue un peu plus coûteuse, mais des analyses poussées démontrent que ce renchérissement n'est que partiellement imputable directement à la réforme. La part de la réforme dans le renchérissement de la formation commerciale de base est dans ce cas-ci – en dépit de l'impression générale mentionnée au point 2 – surtout liée à l'introduction du modèle scolaire dégressif. La perte d'activités productives provient principalement du nombre important de jours passés à l'école au cours des deux premières années d'apprentissage et ne peut pas être compensée en totalité au cours de la troisième année. Mais le renchérissement est avant tout la conséquence de deux facteurs étrangers à la réforme: d'une part, les entreprises signalent en premier lieu un plus grand nombre de jours d'absences chez les apprentis (maladie, stage, etc.) et, d'autre part, des coûts plus élevés en raison des formations spécifiques données aux apprentis dans le secteur financier.

Quatrièmement, pour la première fois, l'étude relève le bénéfice net pour les nouvelles formations en apprentissage d'assistant en soins et santé communautaire (ASSC) et d'assistant socio-éducatifs (ASE). Il s'agit d'un domaine pour lequel le nombre de contrats d'apprentissage est en forte aug-

Bénéfice net en 1000 francs selon la formation en apprentissage, 2009



mentation et pourrait continuer à croître au vu de la pénurie de main-d'œuvre dans le domaine de la santé. Par rapport aux 230 autres formations en apprentissage, la profession d'ASSC est un cas à part dans le cadre de l'analyse coût/bénéfice étant donné que de nombreuses entreprises formatrices (mais pas toutes) reçoivent des subventions parfois importantes pour la formation. Ces montants sont généralement largement supérieurs aux allocations de formation dont peuvent bénéficier d'autres entreprises, notamment dans le cadre des fonds en faveur de la formation professionnelle. L'analyse détaillée du bénéfice net de la formation d'ASSC montre que ces subventions vont le plus souvent aux entreprises formatrices (hôpitaux) pour lesquelles la formation serait rentable même sans bénéficier de ces subventions, alors que les secteurs dans lesquels la formation d'ASSC a tendance à générer des coûts nets, notamment les services d'aide et de soins à domicile (Spitex) et les soins de longue durée, ne reçoivent pratiquement aucune subvention.

Cinquièmement, s'appuyant sur une bien meilleure représentation des entreprises non formatrices, la présente étude permet une meilleure estimation du potentiel de formation de l'économie suisse. Si l'on exclut les entreprises qui théoriquement ne sont pas en mesure de proposer des places d'apprentissage, le taux de formation en entreprise s'élève à plus de 40%. Bien entendu, cela ne veut pas dire qu'une formation est nécessairement recommandable pour les 60% des entreprises restantes. Nos résultats antérieurs ont révélé que les entreprises qui ne proposent pas de formation sont souvent soit de très petite taille soit très spécialisées, ce qui limite le champ d'intervention des jeunes et ne permet donc pas de couvrir les frais de formation par des prestations productives. Toutefois, il y a certainement encore des entreprises qui pourraient participer à la formation. Les entreprises de petite taille ayant leur siège à l'étranger sont notamment peu enclines à proposer des places d'apprentissage. A la lumière de

l'internationalisation de l'économie et du marché du travail, il s'agit d'un élément important qui devra continuer à être approfondi au cours des recherches à venir. Et enfin, il y a aussi un nombre considérable d'entreprises non formatrices ayant déjà formé des apprentis dans le passé qui projettent d'en accueillir à nouveau. Il convient de souligner dans ce cas que le motif le plus important ou l'un des plus importants de l'abandon temporaire de leur mission de formation est lié au niveau insuffisant des jeunes au sortir de l'école. Or, dans le contexte de la situation démographique déjà évoquée, une formation scolaire de bonne qualité reste un facteur essentiel pour inciter les entreprises suisses à proposer des places d'apprentissage.

En résumé, on peut dire que la formation professionnelle suisse, mis à part quelques exceptions, offre des conditions générales qui favorisent largement la rentabilité des formations proposées par les entreprises. Ces conditions générales ont aussi des répercussions favorables au niveau de l'économie toute entière, car elles prédisposent les entreprises à proposer des places d'apprentissage de bonne qualité et en nombre suffisant. Dans le même temps, ce système garantit à tous les jeunes ayant terminé leur scolarité obligatoire en Suisse d'accéder à une formation adaptée qui sera décisive dans leur parcours de formation individuel.



L'étude a été menée par le Centre de recherche sur l'économie de l'éducation de l'Université de Berne en collaboration avec l'Office fédéral de la statistique (OFS) sur mandat de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT).

Vous trouverez aussi plus d'information sur www.vwi.unibe.ch/ffb

Glaris/Coire: Editions Rüegger
180 pages,
CHF 48.– / € 36.–
ISBN 978-3-7253-0990-0



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie DFE
Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie OFFT



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS

u^b

b
**UNIVERSITÄT
BERN**